

A - LA CARRIERE ET LA FORMATION (45 POINTS)		
I - LA CARRIERE	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	5	
Ancienneté de service dans la fonction publique	5	De 1 à 10 années (révolues) : 1 pt de 11 à 25 années : 3 pts 26 années de services et plus : 5 pts

II - LA FORMATION	SOUS-TOTAL	COTATION 2025	OBSERVATIONS
	40		
FORMATIONS QUALIFIANTES ET CONTINUES		20	
Qualifications professionnelles obtenues tout au long de la carrière, y compris dans le secteur privé	5	20 points Qualifications professionnelles obtenues tout au long de la carrière, y compris dans le secteur privé. Formations continues au cours des 8 dernières années en lien avec les divers engagements de l'agent et avec l'intérêt de la collectivité. <u>Prendre en compte toutes les formations, y compris celles qui ont été utilisées pour valider le dépôt de dossier de candidature</u> <u>Nombre de formations quel que soit le nombre de jours : 1 point par formation dans la limite de 20 pts sur la période de 8 ans de référence</u>	<i>Quel que soit le nombre de qualifications</i>
Formations continues au cours des 8 dernières années en lien avec les divers engagements de l'agent et avec l'intérêt de la collectivité	15		<i>Prendre en compte toutes les formations, y compris celles qui ont été utilisées pour valider le dépôt de dossier de candidature</i> <i>Nombre de formations quel que soit le nombre de jours : un point par formation dans la limite de 15 pts sur la période de 8 ans de référence</i> <i>Les stages d'une demi-journée seront comptés pour moitié.</i> <i>Les stages non justifiés par une attestation de stage ne seront pas pris en compte.</i>
CONCOURS - EXAMENS OBTENUS PREPARATION AU CONCOURS		20	
Préparation au concours du grade visé au titre de la PI au cours des 5 dernières années	3	3	
Concours obtenus au cours de la carrière	2	2	
Examen professionnel du grade visé*	15	15	* Pour les cadres d'emplois non concernés par la voie d'accès par examen professionnel (ex : attachés, bibliothécaires...), ces 15 points ne seront pas inclus dans le total. Le dossier sera donc évalué sur un total de 135 points (au lieu de 150 points) -

B - VALEUR PROFESSIONNELLE (66 POINTS)		
I - LES SAVOIRS-ETRE	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	20	<i>6 points sur 20 pour l'argumentaire</i>
Le relationnel		4
"Comment qualifiez-vous le relationnel de l'agent en milieu professionnel ? De 1 à 4 (1 étant insatisfaisant et 4 étant très satisfaisant) ": de 1 à 4	1	0,25 pts à 1 selon le niveau
<p>"Quelles sont les principales qualités relationnelles mobilisées par l'agent ?" (<i>liste non exhaustive</i>)</p> <p>Selon le nombre de qualités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empathie - Écoute - Entraide - Amabilité - Disponibilité - Bienveillance - Attitude positive - Autres : à préciser 	3	<p>on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer)</p> <p>1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts</p> <p>Rédaction de l'argumentaire : 1 point</p>
La posture professionnelle		3
<p>"Quelles sont les principales qualités professionnelles de l'agent ?" (<i>liste non exhaustive</i>)</p> <p>Selon le nombre de qualités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du temps de travail - Assiduité - Capacité à prévenir et à gérer les conflits - Capacité à gérer ses émotions, son stress - Réactivité - Respect des délais - Esprit d'initiative - Discrétion professionnelle - Capacité à s'auto-évaluer - Autres : à préciser 	3	<p>on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer)</p> <p>1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts</p> <p>Rédaction de l'argumentaire : 1 point</p>

Le travail en équipe		3
"Est-ce que les missions exercées actuellement permettent à l'agent de travailler en équipe ?"		PAS DE POINT
"Quelles sont les qualités principales de l'agent mobilisées ou aptitudes pour le travail en équipe ?" (liste non exhaustive) Selon le nombre de qualités : - Capacité à communiquer, à échanger - Capacité à transmettre les informations, à synthétiser, à rendre compte - Capacité à dynamiser l'équipe - Capacité à fédérer l'équipe - Capacité à être force de proposition - Capacité à coopérer - Autres : à préciser	3	on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer) 1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts Rédaction de l'argumentaire : 1 point
Les qualités organisationnelles :		3
"Les qualités organisationnelles": (liste non exhaustive) Selon le nombre de qualités : - Organisé - Autonomie - Capacité à prioriser, à gérer les urgences - Capacité à se fixer des objectifs - Capacité à atteindre ses objectifs - Capacité à s'adapter - Capacité à traiter une diversité de dossiers - Autres : à préciser	3	on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer) 1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts Rédaction de l'argumentaire : 1 point
Le respect des principes déontologiques		3
"Les principales qualités de l'agent démontrant le respect des principes déontologiques" (liste non exhaustive) : Selon le nombre de qualités : - Neutralité - Loyauté - Devoir d'obéissance - Respect de la hiérarchie - Devoir de réserve - Discrétion - Autres : à préciser	3	on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer) 1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts Rédaction de l'argumentaire : 1 point
Le sens du service public		4
"Quelles sont les valeurs et les actions de l'agent démontrant son sens du service public ?"	4	Valeurs et actions : 3 points Rédaction de l'argumentaire : 1 point

II - LES SAVOIRS-FAIRE	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	26	
Les capacités managériales et aptitudes à l'encadrement		15 (ou 10 si aucune expérience d'encadrement)
<p>"Est-ce que l'agent a eu une expérience d'encadrement ? "</p> <p>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement direct, de proximité - Encadrement indirect - La durée de l'expérience : - Le nombre d'agents encadrés : 	5	<p>Encadrement direct : 2 pts Encadrement indirect : 1 pt</p> <p>Durée de l'expérience : Moins de 2 ans : 0,5 pts 2 ans et plus : 1 pt</p> <p>Nombre d'agents encadrés : Moins de 4 agents: 0,5 pts de 4 à 10 agents : 1 pt plus de 10 agents : 2 pts</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <p>5 points à retirer si aucune expérience d'encadrement (donc total de points / 145 points au lieu de 150)</p> </div>
<p>"Est-ce qu'il a eu une expérience de tutorat et/ou de maître d'apprentissage ?"</p> <p><u>Type d'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - élèves, lycéens, collégiens... - étudiants en Master... - tutorat secrétaire de mairie, apprentis, PPR <p><u>Durée de l'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - moins de 6 semaines - de 6 semaines à 1 an - + d'1 an <p><u>Réurrence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les ans - tous les 2 ans - ponctuel 	6	<p>6 points :</p> <p><u>Type d'accueil : 2 points</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - élèves, lycéens, collégiens... : 0,5 points - étudiants en Master... : 1 point - tutorat secrétaire de mairie, apprentis, PPR : 2 points <p><u>Durée de l'accueil : 2 points</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - moins de 6 semaines : 0,5 points - de 6 semaines à 1 an : 1 point - + d'1 an : 2 points <p><u>Réurrence : 2 points</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les ans : 2 points - tous les 2 ans : 1 point - ponctuel : 0,5 points
"Comment qualifiez-vous la qualité de l'encadrement de votre agent ?" (de 1 à 4)	1	0,25 pts à 1 selon le niveau
<p>"Est-ce qu'il aura une fonction d'encadrement dans le poste visé ?"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement direct - Encadrement indirect 		PAS DE POINT
<p>"Quelles sont ses aptitudes à l'encadrement ?" (<i>liste non exhaustive</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité à déléguer - La capacité à animer, dynamiser l'équipe - La capacité à fixer des objectifs - La capacité à gérer des conflits - La capacité à faire circuler l'information - La capacité à conduire des entretiens professionnels - Autres : à préciser 	3	<p>on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer)</p> <p>1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts</p> <p>Rédaction de l'argumentaire : 1 point</p>

Les qualités rédactionnelles et conceptuelles		2
Selon le nombre de qualités (<i>liste non exhaustive</i>) : - Esprit de synthèse - Capacité à rendre compte - Qualité de l'expression écrite - Capacité d'analyse - Capacité à créer, concevoir - Autres : à préciser	2	on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer) 1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 0,75 pts 3 qualités : 1 pt Rédaction de l'argumentaire : 1 point
Les capacités à piloter des projets		3
Selon le nombre de qualités (<i>liste non exhaustive</i>) : - Capacité à définir une stratégie, une vision - Capacité à définir des objectifs - Aptitude à motiver, à fédérer - Aptitude à positiver - Aptitude à communiquer - Aptitude à négocier - Aptitude à gérer les risques, et à mesurer les impacts - Qualité organisationnelle - Capacité à gérer un budget - Capacité à animer des réunions - Capacité à suivre et à évaluer les actions mises en oeuvre - Autres : à préciser	3	on laisse la collectivité indiquer les principales qualités : énumérer au plus 3 qualités principales (la liste permet au CDG d'évaluer) 1 qualité : 0,5 pts 2 qualités : 1 pt 3 qualités : 2 pts Rédaction de l'argumentaire : 1 point
Evaluation du niveau de responsabilité et de technicité de l'agent sur son poste actuel ou futur (dans le cadre de la promotion)		6
"Rapport d'activité du service"	1	1
"Précisez le rôle de l'agent au sein du service"	3	3
"Description des projets futurs dans les fonctions sur le grade visé"	2	2

III - LES SAVOIRS	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	20	
"Quelles sont les connaissances de l'agent relatives aux stratégies de la collectivité et aux enjeux des services publics ?"	5	SAVOIRS ATTENDUS : - Techniques : Logiciels, progiciel, nomenclatures comptables - Législation relative à son domaine d'activité / réglementation de la FPT - Veille juridique et institutionnelle - Création d'outils d'aide à la décision et de reporting
Quel est le rôle de l'agent dans leur mise en œuvre ?	5	
"Quels savoirs professionnels liés au métier exercé l'agent mobilise-t-il ?"	10	

C - LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (20 POINTS)		
	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	20	
Expériences professionnelles :	12	12
Missions exercées ou projets (actions) valorisés	6	1 ou 2 missions : 4 pts à partir de 3 missions : 6 pts
Compétences acquises ou développées	6	1 ou 2 compétences : 4 pts à partir de 3 compétences : 6 pts
<i>Mandat syndical, expériences de responsable dans le secteur associatif, mandat d'élu, sapeur-pompier volontaire, engagement dans des réserves citoyennes ... durant les 10 dernières années</i>	8	8 points : 2 points par engagements dans la limite de 6 points + 2 points supplémentaires pour l'exercice dans ce cadre de responsabilités importantes (ex : chef de caserne, adjoint au maire, membre du bureau d'une association etc...)

D - LA MOTIVATION (20 POINTS)		
	SOUS-TOTAL	COTATION 2025
	20	
1- Comment vous sentez-vous acteur du service public dans le cadre de vos missions ?	2	2
2- Que vous apportera la promotion interne dans l'exercice de vos missions ?	2	2
3- Quel est votre projet professionnel dans les 5 prochaines années ?	3	3
4- Quelles missions que vous occupez actuellement relèvent du cadre d'emplois pour lequel vous candidatez ?	4	4
5- Quelles sont vos plus-values et vos atouts pour occuper un poste de ce cadre d'emplois ?	3	3
6- Quels sont les points d'amélioration que vous avez identifiés pour occuper ce poste ?		
7- Citez des actions que vous pourriez mettre en œuvre si vous êtes nommé(e) ?	4	4
8- Comment évaluez-vous votre capacité d'adaptation aux évolutions du métier, du poste visé (nouveau technologies numériques, réglementaires, organisationnelles...) ?	2	2

Dossier noté sur 151 points pour les cadres d'emplois concernés par l'examen professionnel (ancien examen de rédacteur)

Dossier noté sur 151 - 15 = 136 points pour les autres dossiers

Dossier noté sur 146 points (rédacteurs avec examens) si aucune expérience d'encadrement

Dossier noté sur 131 points pour les autres cadres d'emplois